

## Construction de l'autoroute 30

### Tronçon Autoroute 30 - Jean-Leman

Promoteur : Ministère des Transports

D'entrée de jeu, j'informe la commission que je suis citoyen de Longueuil et que j'emprunte rarement les routes de la région visée par la construction de l'autoroute 30. Toutefois, je suis sensible à l'engorgement de notre réseau routier et aux coûts que cela entraîne à l'économie de la région. Mon intérêt vient aussi du fait que je suis un retraité des grands projets de génie civil, dont les routes et les lignes de transport d'énergie. Enfin, je me suis intéressé à la première recommandation du MTQ, laquelle visait l'utilisation du corridor de la 132 actuelle pour construire l'autoroute 30. Si je suis bien informé, les plans et devis étaient prêts pour aller en soumissions publiques, avant le renversement de la décision du précédent gouvernement.

De plus, je reconnais le sérieux avec lequel travaille les ingénieurs spécialisés en matière routière et je leur fais confiance en ce qui concerne l'intérêt du public. J'ajoute que je n'ai pas apprécié le traitement accordé aux fonctionnaires dans le rejet du projet de la 132. Est-ce la manière pour susciter l'engagement total des fonctionnaires, j'en doute !

Je vous informe que j'ai pu assister en silence à la quasi totalité des audiences des 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2005. De ces 3 jours d'audience, je retiens ceci.

Les représentants du MTQ étaient bien préparés et ils ont répondu aux multiples questions des citoyens et ils sont demeurés imperméables aux pressions de Candiac, ville qui a essayé de changer le tracé retenu.

Les experts des ministères de l'Environnement et du MAPAQ ont fourni des réponses honnêtes.

Par ailleurs, je me questionne sur l'impartialité de certains experts de la MRC Roussillon, lesquels se faisaient à la fois l'expert et le promoteur derrière Candiac.

Les signataires de la pétition demandant le passage de la 30 en zone agricole ont été totalement absents des débats. On a pourtant parlé de 14.000 signatures déposées à l'Assemblée nationale du Québec.

Par contre, les citoyens désirant voir se construire l'autoroute 30 dans le corridor de la 132, ont fait valoir leur point de vue, avec force détail, insistant sur la protection du 2% des bonnes terres agricoles du Québec.

Une belle surprise attendait la commission, mais surtout les citoyens de St-Constant et de la région, la communauté Mohawks de Kanawake apportait son support au tracé de la 132. Le porte-parole du grand chef Delisle, monsieur Andrew Delisle, déclarait et je cite : Les relations entre la communauté Mohawks et les citoyens de la région s'améliorent constamment et nous sommes heureux de leur dire, que la communauté Mohawks apporte un soutien moral au tracé de la 132, tout en ayant en réserve, la protection de leurs droits et de l'environnement.

J'ai constaté que la ville de Candiac a tenté d'influencer le MTQ depuis le début des études, c'est ce qui apparaît clairement dans ce que l'on a entendu aux audiences. Toutefois, le MTQ a réussi, à ce jour, à résister aux pressions de Candiac.

Du témoignage des experts de Candiac, on est en droit de retenir les craintes des citoyens et de la majorité des agriculteurs. Candiac profitera de l'autoroute en zone agricole pour demander un dézonage additionnel et graduel des terres agricoles qui vont rester enclavées ou partiellement enclavées. On en veut pour preuve, l'embauche d'un agronome conseil, par Candiac, lequel a essayé de démontrer au grand dam du représentant expert du MAPAQ, qu'une zone importante agricole avait peu de valeur !

Il semble que le territoire agricole nuise à la construction d'un studio de cinéma, toujours selon les experts de Candiac.

Merci, monsieur le président, monsieur le commissaire et les experts ici présents. J'ose espérer que les citoyens qui se sont fait entendre, auront préséance sur les absents, lesquels avaient tout de même demandé de construire l'autoroute en zone agricole, sans se commettre pour en fournir les motifs. J'aurais mieux compris, s'ils étaient venus s'expliquer !

Bonne chance dans le résultat final de cet exercice.

André Mainguy

23 septembre 2005